



Parc  
naturel  
régional  
de l'Avesnois

# Exposition

## Natura 2000 en Avesnois



### Natura 2000, un programme Européen de conservation de la faune et de la flore

Natura 2000 : un réseau européen pour maintenir la diversité biologique des milieux



Pour protéger « sa » biodiversité, l'Europe s'est dotée, depuis 1992, de sites naturels préservés formant ainsi un maillage de milieux naturels ayant une grande valeur patrimoniale : les sites Natura 2000.

#### Natura 2000 : 2 types de sites

- Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour les oiseaux.
- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour les milieux naturels, les plantes et les animaux (autres que les oiseaux).

#### Natura 2000 en France : « Concertation et volontariat »

En France, Natura 2000 est une démarche volontaire qui met les acteurs (associations, agriculteurs, propriétaires, pêcheurs, ...) autour de la table. Pour chaque site, ils définissent les objectifs de conservation et les actions à mettre en œuvre pour préserver cette biodiversité extraordinaire en prenant en compte les activités économiques et de loisirs identitaires du territoire.

Natura 2000 a pour objectif  
La conservation des habitats et des  
milieux naturels les plus riches en Europe



#### Le patrimoine naturel d'intérêt au niveau européen

817 oiseaux  
233 végétations  
1 563 espèces animales  
Primaire, secondaire, agricole  
agricultures, maraîchers, etc.  
966 espèces végétales

#### Le réseau Natura 2000 en chiffres

En Europe  
16,4% de la surface  
Un réseau global de 27 268 sites

En France  
10,8% du territoire  
6,8 millions d'habitants, 1766 sites  
13 817 communes concernées

#### Le document d'objectif dit « DCOB »

C'est le document de référence écrit pour chaque site Natura 2000. Il est élaboré conjointement et les actions à mettre en place pour préserver et restaurer les milieux naturels et les espèces de ces sites.



www.natura2000.parc-naturel-avesnois.fr



**Maison du Parc**  
Grange Dimière  
4, cour de l'abbaye - BP11203  
59550 MAROILLES  
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60  
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69  
contact@parc-naturel-avesnois.fr  
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"  
[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental du Nord et de l'État Français.

## Exposition itinérante

## INTERET

Cette exposition s'intègre dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois. Son objectif est de présenter la politique Natura 2000 et les sites présents sur le territoire. Notamment pour ses derniers les espèces et habitats (Cigogne noire, Aulnaie frênaie...) qui ont justifiés leurs classements et les outils contractuels (contrats, MAE, chartes...) à disposition des propriétaires et usagers du territoire.

## PUBLIC

- Tout public

## CONTENU DE L'EXPOSITION

**Panneau 1** : NATURA 2000, un programme européen

**Panneau 2** : NATURA 2000 en Avesnois

**Panneau 3** : NATURA 2000 permet aux propriétaires et usagers d'agir en faveur de la biodiversité

**Panneau 4** : Présentation du site Natura 2000 FR 31100512 « Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers »

**Panneau 5** : Présentation du site Natura 2000 FR 31100512 « Hautes vallées de la Solre, de la Thure, de la Hante et leurs versants boisés et bocagers »

**Panneau 6** : Présentation du site Natura 2000 FR31100511 « Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du Plateau d'Anor »

**Panneau 7** : Présentation du site Natura 2000 FR31100511 « Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du Plateau d'Anor »

**Panneau 8** : Présentation du site Natura 2000 FR3112001 « Forêts, bocage et étangs de Thiérache »

**Panneau 9** : Présentation du site Natura 2000 FR3112001 « Forêts, bocage et étangs de Thiérache »

**Panneau 10** : Panneau de présentation des financeurs

## PRÉSENTATION

10 panneaux autoportants en dibon

Format des panneaux : H : 100 cm x l : 70 cm

## ACCUEIL DU PUBLIC

L'accès à l'exposition doit être gratuit.

## CONDITIONS DE PRÊT

Pour les communes du Parc naturel régional de l'Avesnois, ainsi que pour les communes associées, le prêt est gratuit (écoles, associations, communes, communautés de communes...). Pour les communes et associations hors Parc, l'exposition est à prendre en charge, et à retourner par l'emprunteur à la Maison du Parc. Pour les autres cas nous consulter. Assurance : souscrire un contrat pour une valeur de 1 000 euros à partir de son lieu d'enlèvement jusqu'à son lieu de restitution, la Maison du Parc à Maroilles. Nous fournir un exemplaire du contrat.

## DEMARCHE À SUIVRE POUR LA RÉSERVATION

### Personne à contacter :

Janice Niewrzeda au 03 27 77 51 60

Envoyer un courrier au minimum 2 mois avant la date de retrait de l'exposition à :

**M. le Président  
du Parc naturel régional de l'Avesnois  
Maison du Parc  
4 cour de l'Abbaye B.P. 11203  
59550 MAROILLES**

Vous recevrez un courrier de confirmation.

## RÉALISATION

Exposition réalisée par le Parc naturel régional de l'Avesnois.

Conception graphique : Stéphane DESCAMPS et Benoit GOMBERT